

VOTRE DOSSIER SINISTRE — PIÈCES À RÉUNIR

Document remis à l'assuré au premier contact

Plus votre dossier est complet, plus vite il est défendu. Cochez au fur et à mesure — et apportez ce que vous avez au premier rendez-vous, même incomplet. Le mandat peut être signé avant la visite de l'expert de la compagnie : les dommages sont alors relevés, mesurés et chiffrés avant sa venue. C'est le cas le plus favorable.

ASSURÉ

NUMÉRO DE SINISTRE

LISTE REMISE LE

VOTRE CONTRAT

- ☐ Conditions particulières (la page avec vos garanties et vos franchises)
- ☐ Conditions générales du contrat
- ☐ Dernier avis d'échéance (preuve que le contrat est à jour)
- ☐ Garantie « Honoraires d'expert » : regardez si votre contrat la prévoit — nous le vérifions ensemble

LE SINISTRE

- ☐ Copie de votre déclaration de sinistre (courrier, e-mail ou capture de l'espace client)
- ☐ Numéro de sinistre attribué par la compagnie
- ☐ Photos datées des dommages (vues d'ensemble + détails)
- ☐ Biens endommagés conservés : ne jetez rien avant mon passage
- ☐ Factures des dépenses engagées en urgence pour limiter l'aggravation

L'EXPERTISE DE LA COMPAGNIE

- ☐ Nom et cabinet de l'expert missionné, date de son passage
- ☐ Rapport d'expertise (demandez-en copie : vous y avez droit)
- ☐ Proposition d'indemnité ou lettre d'accord reçue
- ☐ Toute quittance ou document déjà signé (même si vous le regrettez)

LE CHIFFRAGE DES TRAVAUX

- ☐ Aucun devis d'artisan à réunir : le chiffrage des dommages, c'est mon travail
- ☐ Si un poste très spécifique le justifie, je vous demanderai un devis ciblé
- ☐ Factures d'origine ou justificatifs des biens et aménagements endommagés
- ☐ Factures d'entretien du bien : utiles pour discuter la vétusté

Il vous manque des pièces ?

Venez quand même : le rapport d'expertise et la proposition d'indemnité sont les deux documents les plus importants — le reste se reconstitue. En cas de doute sur une pièce, appelez-moi avant le rendez-vous : 06 59 05 48 19.



Votre espace assuré — déclarer un sinistre,
suivre votre dossier, documents utiles.

Scannez, ou partagez le lien :
kalte-expertises.fr/assure



Jérémy Verschaere

Expert d'assuré IARD · 9 rue Pau Casals, 92100 Boulogne-Billancourt

06 59 05 48 19

jeremie@kalte-expertises.fr

KALTE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 500 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 107 857 567.